



La Compagnie Grizzli

est heureuse de vous présenter sa dernière création

POUR LA MARE de Simon Grangeat

Du 3 au 21 juillet 2024

11h25

Relâche les mardis 9 & 16

***ARTEPHILE
7 rue Bourg-neuf
84000 AVIGNON***

***Réservations auprès de Artéphile - 04 90 03 01 90
ou de Florine Baudry, chargée de diffusion - 06 88 33 73 65***

Equipe artistique

Texte : Simon Grangeat

Mise en scène : Christophe Sauvion

Interprétation : Aude Rivoisy et Olivier Chancelier

Construction décor & scénographie : Einat Landais

Création lumière : Stéphane Bazoge

Création sonore : Laure-Anne Bomati

Technique

Durée : **1 heure**

Public : **à partir de 7 ans**

Dimensions : **6.5m x 6.5m x 2.70m**

Spectacle pour théâtres & lieux non équipés

2 versions techniques

- Autonomie son et lumière pour les espaces non équipés
- Fiche technique légère pour les théâtres

Besoins spécifiques : obscurité et dans la mesure du possible des murs sombres. Branchements électriques.

Jauge : 200 maximum (selon visibilité et gradin)

4 à 5 personnes en tournée

Fiche technique : sur demande

Spectacle à voir en famille
à partir de 7 ans

Théâtre, dessins, théâtre d'objets

Pierre aime la nature qu'il connaît par cœur ; Nina, elle, ne connaît rien à la faune et à la flore mais elle aime l'aventure. Un jour, elle pénètre dans la forêt malgré l'avertissement de Pierre : on dit que la mare qui s'y trouve est une mare à sorcières. Nina n'est pas effrayée. Au contraire, voilà un nouveau terrain de jeu pour son imaginaire.

Elle découvre alors qu'un chantier de construction menace la mare. Les enfants décident immédiatement de s'unir pour la protéger. A coups de dessins et d'objets, Pierre et Nina vont résister aux ouvriers et aux machines.

Une fable Jeune public qui rappelle aux adultes que « regarder, ça s'apprend ! »

Tarif professionnel

Malgré un contexte budgétaire difficile pour les compagnies, nous choisissons de ne pas appliquer de billetterie payante aux professionnels pour les représentations de *Pour la mare* à Avignon. Notre spectacle ayant vocation à jouer dans toutes sortes de lieux, équipés ou non, nous souhaitons que les diffuseurs, y compris les plus modestes, puisse le voir.

Artéphile a mis en place un tarif facultatif « soutien pro » de 5€ ayant pour but de soutenir l'économie de la compagnie. Si vous le pouvez, nous vous remercions de bien vouloir nous apporter cette contribution.

Note d'intentions

En voulant sauver la mare et sa forêt, Pierre et Nina endossent les rôles de super-héros au service d'une cause juste. Pris dans leur jeu et leur imaginaire, l'espace réel de cet espace naturel va se parer progressivement de tous les attributs merveilleux du conte.

Cette emprise de l'imaginaire sur le réel trouve son écho dans la manière croisée d'appréhender la mare par les enfants. Après l'avoir présentée comme un univers fantastique - *une mare à sorcières* -, Pierre l'envisage comme un sujet d'étude scientifique, dans la continuité de son étude méthodique de la nature. Nina fait le chemin inverse : partant d'une simple observation froide de la mare - *c'est juste une mare* - elle finit par laisser libre cours à son imagination pour observer dans l'eau, *une ombre gigantesque qui se faufile dans la vase, comme la silhouette d'une femme qui nagerait sans jamais remonter à la surface. Une espèce de sorcière de l'eau...*



Deux approches esthétiques sont proposées pour faire écho aux parcours de vie des personnages. Entomologiste rigoureux, Pierre s'exprime par **le dessin**. Nina, citadine, nomade malgré elle, parle au travers des **objets**. Ils évoluent dans une scénographie pensée comme un espace modulable fait de matériaux réels. Ces éléments sont déplacés et manipulés par les comédiens à la manière des figurines et des éléments d'un théâtre de papier.

Au-delà du récit initiatique, Simon Grangeat aborde frontalement le sujet de la destruction de la nature par les adultes. La découverte de Nina évoque explicitement la construction d'un parc aquatique en lieu et place de la mare ; autant d'images de la réalité de certains projets d'urbanisation de nos sociétés modernes. Le lieu d'exploration de Pierre passe ainsi du statut de terrain naturel, lieu des savoirs, à celui d'espaces de jeux artificiels, fabriqués, préfabriqués.



Partenaires

Avec le soutien de la Ville de La Roche-sur-Yon

Accueilli en résidence au Padloba - Angers ; au Théâtre à la Coque, Centre national de la marionnette - Hennebont ; au Lycée Nature de La Roche-sur-Yon ; à La Balise, salle de spectacles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ; à la Maison de quartier Jean Yole - La Roche-sur-Yon ; au TAG/Amin théâtre à Grigny.



La compagnie

Sous la direction artistique de Christophe Sauvion, la Compagnie GRIZZLI définit sa ligne artistique par deux axes indissociables :

- la création et la diffusion de spectacles en direction du jeune public
- la transmission de l'art dramatique par des ateliers de pratique pour tous les publics

Les créations de la compagnie sont destinées à un public familial.

La Compagnie développe des projets dans lesquels la complémentarité du jeu d'acteur et la manipulation de formes marionnettiques sont au service de textes d'auteurs contemporains, parlant du temps présent.

Spectacles également disponibles en tournée

- 2020 : **Le Garçon à la valise** (Mike Kenny) – A partir de 7 ans
Festival OFF Avignon, Le Nouveau Grenier, juillet 2021.
Festival Mondial des Théâtres de Marionnette, Charleville-Mézières, septembre 2021.
- 2014 : **Tout allait bien, quand quelque chose de bizarre arriva !** (Frank Prévot) – à partir de 5 ans
Festival OFF Avignon, Le Grenier à sel, juillet 2017.
+141 représentations

Contacts

Compagnie Grizzli
Direction artistique Christophe SAUVION

DIFFUSION / COMMUNICATION

Florine BAUDRY

06 88 33 73 65

contact@compagniegrizzli.fr

ADMINISTRATION / PRODUCTION

Loïs CATTARUZZA

06 68 66 30 03

l.cattaruzza@compagniegrizzli.fr

71 Boulevard Aristide Briand

Pôle associatif boîte n°67

85000 LA ROCHE-SUR-YON

02 51 46 14 82

www.compagniegrizzli.fr

La Compagnie Grizzli est conventionnée par la DRAC Pays-de-la-Loire. Elle est aussi soutenue financièrement par la ville de la Roche-sur-Yon, le Conseil départemental de la Vendée et le Conseil Régional des Pays de la Loire.